

PARADE DE NOËL

Veillez noter que la 18^e édition de la Parade de Noël aura lieu le dimanche 6 décembre 2015 à compter de 18h. Vous pouvez donc commencer à planifier la décoration d'un char allégorique pour votre association, organisme ou entreprise. Et pour ceux et celles qui souhaiteraient se joindre au comité organisateur ou qui voudraient aider avec la préparation du char allégorique du Père Noël, veuillez communiquer avec Liliane au 577-2038.



BADMINTON ET BALLON VOLANT COMMUNAUTAIRE

Notez que des sessions de badminton ont lieu au gymnase de l'école Donat-Robichaud le lundi soir de 18h30 à 20h30 tandis que des sessions de ballon volant ont lieu le mercredi soir de 18h30 à 20h30. L'activité est gratuite, bienvenue à toutes et à tous !



PARC PLEIN AIR

Il est très encourageant pour les membres du conseil municipal de savoir que les gens utilisent les Sentiers du Hibou Blanc en si grand nombre et ce, durant toute l'année. Ce beau site naturel est un endroit idéal pour aller faire de l'exercice physique en famille ou entre amis.

Durant cette belle saison d'automne, les couleurs dans le boisé sont de toute beauté donc une raison de plus pour aller passer du temps en pleine nature !



Et enfin, pour les gens qui marchent dans les sentiers accompagnés de leur chien, il faut absolument que votre chien soit tenu en courte laisse en tout temps.

BONNE RANDONNÉE !

ILLUMINATION DE L'ARBRE DE L'ESPOIR

Assistez en grand nombre à l'illumination de l'Arbre de l'espoir, qui aura lieu au Parc Tidiche, le samedi 7 novembre à 18h. Bienvenue à toutes et à tous!



L'HALLOWEEN

Soyez avisés que le porte à porte pour l'Halloween est permis de 14h à 20h à l'intérieur des limites de la municipalité de Cap-Pelé. Soyez prudents sur la route et ailleurs durant cette activité de plaisir!



INAUGURATION DU NOUVEAU TERRAIN DE TENNIS

Sur cette photo, on peut apercevoir la mairesse, Debbie Dodier, en compagnie des membres du conseil municipal qui inaugure le nouveau terrain de tennis, situé au Parc Serge Porelle de Bas-Cap-Pelé. **À noter que ce nouveau terrain doit seulement être utilisé pour jouer au tennis. Afin de garder ce terrain en bonne condition, il est strictement interdit d'entrer sur le terrain de tennis avec une bicyclette, un petit véhicule 4 roues, une planche à roulettes ou autres qui pourraient endommager le terrain!**



BOURSES D'ÉTUDE POSTSECONDAIRE

Le Village de Cap-Pelé offrira 4 bourses d'études de 250\$ chacune **aux jeunes demeurant dans la municipalité de Cap-Pelé qui sont inscrits à temps plein dans une institution d'enseignement postsecondaire.**



Vous devez remplir une demande de bourse à l'édifice municipal **avant 16h30 le vendredi 30 octobre 2015** de l'année courante et joindre une preuve d'admission démontrant que celle-ci fut payée à une institution d'enseignement postsecondaire. Le tirage se fera au sort à la réunion mensuelle du lundi 2 novembre 2015. Pour plus d'information, veuillez composer le 577-2030.

QU'EST-CE QUI SE PASSE DU CÔTÉ ARÉNA?

BONNE SAISON DE HOCKEY OU RINGUETTE ET MERCI AUX BÉNÉVOLES!

Une nouvelle saison d'activités vient tout juste de débuter à l'Aréna et de nombreux bénévoles (membres de comité exécutif des associations; entraîneurs, gérants ou autres) sont en place pour assurer le bon fonctionnement des équipes.

La municipalité souhaite une bonne saison à tous les joueurs et joueuses de hockey ou ringuette et remercie les bénévoles pour leur généreuse contribution à l'organisation de ces sports.



LOCATION DE PANNEAUX PUBLICITAIRES

En guise de support aux jeunes de la communauté, la municipalité encourage les entreprises locales à promouvoir leurs services et/ou produits sur un panneau publicitaire à l'Aréna. Le coût de location d'un panneau, de grandeur 34 x 48 pouces, est de 350 \$ par année et de 500 \$ par année pour un panneau de grandeur 34 x 96 pouces. Le contrat est d'une durée de 3 ans. Pour plus d'information concernant la location d'un panneau publicitaire, veuillez communiquer avec Liliane LeBlanc au 577-2038.

LOCATION DE GLACE

Pour information ou pour location de glace, veuillez composer le 577-2031 (laissez un message si les employés ne peuvent répondre à votre appel). Notez qu'un nouveau programme de réservation de glace est maintenant disponible sur le site web de la municipalité.

Ce programme vous permet de voir les heures de glace utilisées et de laisser un message à nos employés si vous désirez louer un temps de glace qui est libre.



SÉANCES DE PATINAGE LIBRE

Des séances de patinage libre sont offertes à l'Aréna durant les temps suivants:

- de 17h20 à 18h35 le dimanche soir;
- de 14h00 à 15h25 le mardi après-midi;
- de 14h00 à 15h25 le jeudi après-midi et
- de 15h00 à 16h30 le vendredi après-midi



Rappelez-vous que le casque protecteur est maintenant obligatoire pour toutes les personnes qui voudront embarquer sur la glace!

GRATUIT

NOUVELLE SAISON DE HOCKEY DES PRÉDATEURS

(JUNIOR B)

Veuillez noter que l'équipe Junior B (Prédateurs) jouera la majorité de ses parties de hockey à domicile le vendredi soir. Voici l'horaire des parties de l'équipe. Vous pouvez aussi trouver l'horaire sur le site web de la municipalité www.cap-pele.com puisque d'autres parties vont s'ajouter à la liste.



- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| • Prédateurs vs Kent Koyotes | - le vendredi 2 octobre à 19h00 |
| • Prédateurs vs Fredericton Caps | - le vendredi 16 octobre à 19h00 |
| • Prédateurs vs Moncton Vito's | - le vendredi 30 octobre à 19h00 |
| • Prédateurs vs PEI Sherwood | - le vendredi 6 novembre à 19h00 |
| • Prédateurs vs Kent Koyotes | - le vendredi 20 novembre à 19h00 |
| • Prédateurs vs Fredericton Caps | - le vendredi 27 novembre à 19h00 |
| • Prédateurs vs Kent Koyotes | - le vendredi 18 décembre à 19h00 |
| • Prédateurs vs Montague I-P-É | - le vendredi 29 janvier à 19h00 |
| • Prédateurs vs Western I-P-É | - le vendredi 5 février à 19h00 |
| • Prédateurs vs Kensington, I-P-É | - le vendredi 12 février à 19h00 |

NOUVELLE GÉRANCE DE LA CANTINE

La municipalité souhaite également une bonne saison à Thérèse et Fernand Léger qui sont les nouveaux gérants de la cantine!

MODIFICATION AU PROGRAMME BON DÉPART

Le programme Bon Départ, qui est parrainé par le magasin Canadian Tire et la Fondation Maurice-Léger Inc., est en place pour les familles qui ont besoin d'aide financière pour inscrire leur enfant à une association sportive ou autre (ex. hockey, ringuette, danse, natation, ballon volant, scoutisme, arts martiaux ou autres).

Notez toutefois que le programme allouera maintenant un maximum de 300 \$ par sport par année et n'allouera plus de fonds pour des équipements. Toute information dévoilée pour le programme est strictement confidentielle. Les formulaires sont disponibles au bureau de la municipalité. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Liliane au 577-2038.



[Visitez la nouvelle version de notre site web au www.cap-pele.com](http://www.cap-pele.com)